

TRAVAILLER AVEC UNE ASPIRATRICE-EXCAVATRICE

L'aspiratrice-excavatrice est un moyen moderne de limiter le risque d'accrochage, **mais ne le supprime pas !**

Un excès de confiance lié à l'utilisation de cet outil est à l'origine de plusieurs incidents.

Améliorons notre sécurité ensemble

Entreprise utilisatrice

- ✓ **TRACER** au bord de la fouille **TOUS les réseaux** à la bombe de peinture d'après les plans des récépissés à vos DICT et les investigations complémentaires (Géo-détection....) : Ce traçage est **obligatoire** (*Maitre d'ouvrage*) et doit rester **toujours visible** (*Entreprise*)
- ✓ Compléter le traçage par une **lecture visuelle** des affleurants. (*éléments visibles sur le terrain permettant de compléter le traçage : coffret, bouche, fouille...*)
- ✓ **Accompagner** l'aspiratrice avec un de vos salariés pour suivre et donner les directives.
- ✓ L'aspiratrice excavatrice travaille sous vos ordres (*au même titre qu'une pelle mécanique, un camion grue ou une raboteuse*). **L'opération d'aspiration se fait sous votre responsabilité.**
- ✓ Il convient de donner des directives claires à l'opérateur et d'indiqué les risques spécifiques à vos travaux.
- ✓ **Ne pas laisser une aspiratrice terrasser « à l'aveugle »**

Opérateur sur Excavatrice

- ✓ **Vérifier** la présence de traçage et **demandeur** au responsable s'il est complet,
- ✓ Réfléchir avant d'agir
- ✓ Faire aussi une **lecture visuelle** complémentaire des affleurants
- ✓ S'assurer d'être accompagné
- ✓ **Conseiller** le responsable de l'entreprise, et **respecter** ses directives. Adapter ses outils pour la recherche du réseau : recherche à la lance à air et embout souple.
- ✓ S'assurer d'avoir compris le travail à effectuer
- ✓ **Point d'arrêt : en cas de doute ou danger, stopper le travail !**

En cas d'incident, **Eloigner TOUTES les personnes à proximité** et établir un **périmètre de sécurité.**

Stopper ou Faire stopper immédiatement les engins proches, **Appeler les pompiers 18,**

puis le service d'urgence du concessionnaire indiqué sur le guichet unique.

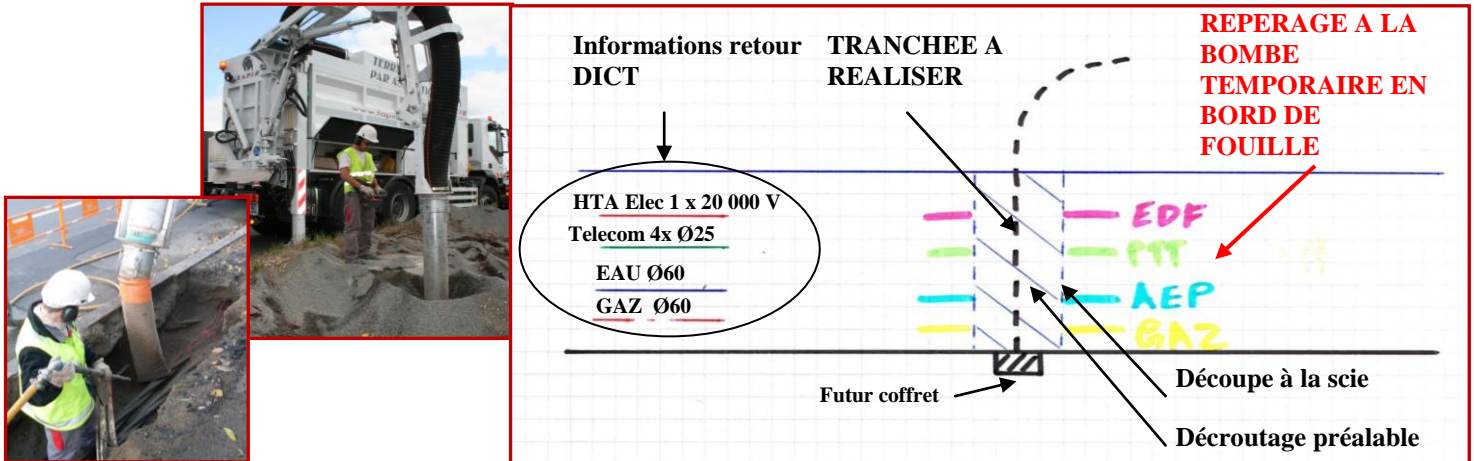
Pour info : GRDF au 02 47 85 74 44 ou ERDF 01 76 61 47 01

Le bras de l'aspiratrice est un bras mécanique.
L'approche à moins de 10 cm de l'ouvrage est interdite
 (Cf guide technique travaux à proximité des réseaux Fiche TF3)

TRAVAILLER AVEC UNE ASPIRATRICE-EXCAVATRICE – Aide au travail en sécurité

L'aspiratrice-excavatrice est un moyen moderne de limiter le risque d'accrochage, **mais ne le supprime pas !**
Un excès de confiance lié à l'utilisation de cet outil est à l'origine de plusieurs incidents.

Assurons nous ensemble de pouvoir travailler en sécurité



ENTREPRISE :
DATE :

CHANTIER:

Entreprise utilisatrice

- Possession des récépissés DICT
- Traçage au sol des réseaux
- Maintien du traçage au sol des réseaux
- Repérage des affleurants (*les indices du terrain*)
- Affectation d'une personne avec l'aspiratrice
- Directives claires données (Ce que l'on cherche et ce que l'on devrait trouver, l'environnement, risques spécifiques...)

Opérateur Aspiratrice Excavatrice

- Contrôler la présence du traçage des réseaux
- Vérifier auprès du chef de chantier l'exhaustivité des traçages
- Repérage des affleurants
- Présence d'un membre de l'entreprise utilisatrice
- Directives claires reçues (Compréhension des travaux à faire, de l'environnement et des risques connus)
- Possession et équipement si nécessaire d'embout souple



Document élaboré avec le soutien et la collaboration de :